



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Propreté urbaine
***Pour en finir avec les herbes spontanées, ...
les déjections canines et autres incivilités***

La Ville réajuste depuis le 15 septembre son programme d'entretien pour contenir la progression des herbes spontanées et pour faire de Niort une ville agréable et bien entretenue. Elle lance en même temps une campagne en associant les Niortais pour lutter contre les incivilités sur la voie publique : déjections canines, mégots, chewing-gums et encombrants.

Maîtriser les herbes spontanées

Pour préserver la santé des Niortais et du personnel municipal, Niort, élue capitale de la biodiversité en 2013, n'utilise plus depuis 2010 de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics.

Quatre ans après, les effets de ces produits sont quasi nuls ce qui favorise la prolifération des herbes en bordure de trottoirs, le long des façades, aux entrées de ville...

La solution n'est pas le retour aux produits phytosanitaires définitivement interdits en 2016 pour les collectivités et en 2022 pour les particuliers. La Ville cherche des solutions alternatives d'entretien adaptées à ses moyens et respectueuses de l'environnement.

- **Du 15 septembre à fin octobre.** Pour maîtriser la situation, la ville met en place un plan d'actions qui consiste dans un premier temps à mettre au propre, par désherbage manuel, les secteurs particulièrement envahis par les herbes sauvages :
 - les grands axes pénétrants : Route de Coulonges (entre le rond-point de l'avenue de Nantes et la rue de la Routière), l'avenue de Nantes (entre la route de Coulonges et la rue de Telouze), l'avenue de La Rochelle (de la rue Louis Pasteur au bd Louis Tardy), la route d'Aiffres (du bd Mendès-France à la rue de l'abbé Jacques-Jallet), avenue de Paris (du boulevard de l'Europe

jusqu'au 290 av de Paris), avenue de Limoges (du Bvd Mendès France à la rue Ferdinand Buisson)

- dans les quartiers traités en priorité : quartier Tour Chabot (avenue Salvador Allende du rond-point du bd de l'Atlantique à celui de l'avenue Pithagore), à Saint-Florent (rue Jean Jaurès de la voie de Chemin de fer à l'avenue Saint-Jean d'Angély, les rues André Citroën et Berthet, l'avenue Pasteur, Louis Tardy, Henri Sellier), à Goise (rues de Goise, de l'abbé Jacques Jallet, Ernest Renan, Sigmund Freud, du Fief Joly), à Souché (rue de Bellune, allée de Bellune, place Du Souvenir français et rue Terraudière (entre pont SNCF et rue G Flaubert, Flaubert entre pont Sncf et rue Flaubert), quartier Nord (rue du Maréchal Leclerc entre P Coubertin et la rue du champ de tir)

Pour permettre aux équipes municipales de se concentrer sur d'autres secteurs, cette mission est confiée à la société niortaise EIVE qui effectue régulièrement des travaux pour le compte de la Ville. Elle interviendra du 15 septembre à fin octobre.

- **A partir du 1^{er} novembre.** La ville expérimentera pendant 10 mois l'entretien de propreté par une société privée des nouveaux espaces publics du Clou-Bouchet réaménagés dans le cadre du PRUS.
Ce dispositif va permettre aux 48 agents de la propreté urbaine de réorganiser leurs interventions dans les quartiers.
Ils interviennent dans les autres quartiers au vidage des 214 corbeilles installées sur la voie publique, au balayage des 450 km de rues soit 1162 voies, à l'élimination des herbes spontanées, au nettoyage des canisites, des toilettes publiques, à l'enlèvement des dépôts sauvages signalés par la police municipale.
- **D'ici le printemps 2015,** le service présentera un plan d'actions adapté aux nouveaux objectifs de propreté. Pour lutter contre la prolifération des herbes spontanées, la ville va par exemple progressivement aménager ou planter des espèces couvre-sol au pied des 16 000 arbres d'alignement répartis sur l'ensemble des quartiers. Elle cherche aussi de nouvelles solutions comme le désherbage à l'eau chaude actuellement utilisé par la ville de La Couronne (16).

Aider les propriétaires de chiens à maintenir la ville propre

Plusieurs équipements sont mis à la disposition des propriétaires de chiens : 16 canisites, 27 distributeurs de sacs pour déjections canines dont la localisation est repérable sur le site internet de la ville > rubrique Propreté urbaine.

Les Niortais ont aussi à leur disposition des corbeilles, 214 sur la voie publique et 600 réparties dans les parcs et jardins.

- **A partir du 27 septembre,** avec l'aide des commerçants du centre-ville partenaires de l'opération « la propreté de nos rues, c'est l'affaire de tous », 1000 distributeurs individuels de sacs seront mis à disposition gratuitement dans les commerces. Ceux-ci seront signalés par un autocollant en vitrine et figureront sur un plan en ligne sur www.vivre-a-niort.com.
Les usagers pourront également trouver des distributeurs de sacs chez les vétérinaires, dans les mairies et à la police municipale.

Ce même jour, de 10h à 13h, une action de sensibilisation et d'éducation canine sera proposée devant les halles avec la contribution d'Agility Cherveux. Les élus en charge de la propreté urbaine, Dominique Six, adjoint au maire, Marie-Chantal Garenne et Sylvette Rimbaud, conseillères municipales, seront présents pour échanger avec les Niortais.

Lutter contre les encombrants et conteneurs individuels sur les trottoirs

La Ville de Niort a mis en place en 2012 une brigade de l'environnement constituée de deux agents de la police municipale. Elle effectue des tournées pour repérer dans les quartiers les conteneurs ventouses et les dépôts sauvages. Elle intervient également à la demande. L'équipe mène une enquête pour retrouver les propriétaires qui seront verbalisés.

Le service de propreté ou la régie des déchets ménagers de la CAN interviennent après le passage de cette brigade. En 2013, celle-ci a effectué 2 644 interventions. Pour tout signalement de dépôts sauvages, il faut contacter la police municipale au 05 49 78 75 58 ouverte du lundi au samedi de 6h30 à 20h.

En lien avec la CAN, la Ville réfléchit également à la mise en place de points centralisés enterrés pour le tri sélectif, dans certains quartiers comme la colline Saint-André.

Une mobilisation citoyenne nécessaire

En accompagnement de cette première opération de sensibilisation, la Ville lance une campagne d'affichage pour pointer du doigt quatre catégories de déchets qui actuellement polluent l'espace public : déjections canines, mais aussi mégots, chewing-gums et encombrants abandonnés sur les trottoirs.

- **Au printemps prochain**, la Ville souhaite organiser une journée de sensibilisation citoyenne. Il sera demandé aux riverains d'adopter des gestes citoyens de base. L'idée est qu'ils se réapproprient leurs trottoirs, plantent s'ils le désirent le long de leurs façades des plantes ou fleurs vivaces, coupent les herbes sauvages qui poussent dans leur caniveau ou devant leurs portes pour éviter la prolifération, ramassent les feuilles à l'automne, déneigent si besoin leur pas-de-porte pour la sécurité des passants. Pour sensibiliser et mobiliser efficacement les Niortais, la Ville s'appuiera sur les conseils de quartiers.

Courant 2015, la Ville organisera également une journée de l'animal dans la ville avec la participation possible d'un vétérinaire, d'un toiletteur, d'un maître-chien...

Les moyens de la Ville

La Ville dispose de deux services pour l'entretien de l'espace public :

- un service de propreté urbaine avec 48 agents chargés de nettoyer 450 km de voies, soit 1162 rues et places
- et une brigade de l'environnement avec 2 agents qui agissent notamment sur les dépôts sauvages. En 2013, l'équipe a réalisé 2644 interventions sur le terrain.

La ville est découpée en secteurs :

- Le premier comprend le centre-ville et les centres-bourgs de Saint-Liguairre, Sainte-Pezenne, Souché. Le balayage est effectué manuellement à fréquence régulière : 1 à 5 fois par semaine en fonction des lieux.
- Le second, beaucoup plus vaste soit environ 350 km de voies, est entretenu par balayage mécanique au moyen de trois balayeuses, à cadence régulière.

En période de surcharge de travail, la Ville fait régulièrement appel à des entreprises privées ou associations comme l'AIN, association intermédiaire niortaise, pour aider les équipes à intervenir rapidement comme par exemple après un gros évènement comme le 14-Juillet ou la fête de la musique.

Un suivi de l'état de propreté

La Ville de Niort est adhérente depuis 2011 à l'AVPU, association des villes pour la propreté urbaine. Elle classe Niort parmi les villes les plus propres et nous permet de partager des expériences avec d'autres collectivités.

Tous les trimestres, un agent contrôleur municipal vérifie sur le terrain l'état des rues, comptabilise selon les indicateurs objectifs de propreté établis par l'AVPU, les papiers, mégots, déjections canines, dépôts sauvages... et transmet les résultats à l'association.

Niort Terre saine

La Ville de Niort s'est engagée dans une démarche vers le zéro pesticides. Signataire de la charte Terre Saine Poitou-Charentes "votre commune sans pesticides", elle est classée "2 papillons" depuis 2012. Cet engagement préserve la santé des populations, la biodiversité et la réserve en eau.

Elus référents

- **Dominique Six**, adjoint au maire, en charge de la propreté urbaine.
- **Marie-Chantal Garenne**, conseillère municipale, en charge de l'animal dans la ville et du refuge pour animaux.
- **Sylvette Rimbaud**, conseillère municipale, en charge de la propreté urbaine et plus précisément des encombrants, des conteneurs ventouse et des herbes spontanées.